

PROGRAMME FUTUR

Par R. BLANC.

Trois sortes de problèmes semblent se poser pour la définition d'un programme général d'activité :

- tout d'abord la priorité à accorder aux divers objectifs que l'on peut s'assigner,
- ensuite, l'impact à assurer aux opérations envisagées,
- enfin, l'utilisation rationnelle des moyens disponibles.

1. - PRIORITES

Il a été dit que l'état extrêmement déficient dans lequel se trouve la documentation démographique commande de penser d'abord à développer cette documentation ; il a été d'autre part recommandé que les chercheurs de l'ORSTOM joignent leurs efforts à ceux des démographes statisticiens pour obtenir au plus tôt et dans tous les domaines le résultat souhaité.

Dans cette oeuvre collective les chercheurs de l'ORSTOM ont certes leur place, puisque les méthodes utilisées en Afrique nécessitent une très étroite adaptation aux conditions spécifiques des divers milieux étudiés. D'un autre côté, l'objectif de la recherche proprement dite, qui est leur vocation profonde, ne doit pas non plus être perdue de vue.

Aussi avons-nous finalement le choix entre les trois objectifs suivants :

- {- collecte des données "utiles immédiatement,
- {
- {- collecte des données nécessaires pour une recherche ultérieure,
- {
- {- recherche proprement dite à partir de ces dernières données.

Dans une optique de spécialisation intégrale des tâches, seul le dernier objectif pourrait être assigné aux chercheurs de l'ORSTOM, les deux premiers étant du ressort des statisticiens démographes.

Mais nous avons vu que les chercheurs pouvaient, à ce stade de développement de la documentation disponible, intervenir heureusement dans la collecte elle-même (ne serait-ce qu'en vue de l'amélioration des méthodes) ; inversement les statisticiens-démographes peuvent s'intéresser utilement au traitement ultérieur des données recueillies. Finalement, c'est peut-être à une symbiose permanente des différentes disciplines sollicitées qu'il convient (pour l'instant tout au moins) de recourir, de manière qu'à chaque instant la collecte des données soit adaptée du mieux possible à leurs utilisations.

Essayons dans ces conditions de préciser le contenu de chacun des domaines sus-mentionnés :

- Les données "utiles" correspondent aux résultats directement intégrés dans les programmes de développement : effectifs actuels et futurs des diverses régions et des divers milieux économiques et sociaux (urbain - rural, industrie - agriculture - services, etc...), effectifs actuels et futurs de chaque sexe et de chaque âge, des élèves, des étudiants, des ménages, etc... Y entrent également les nombres d'entrées et de sorties (actuels et futurs) de la population (naissances, décès, migrations) aux différents échelons géographiques, économiques ou sociaux intéressants. Toutes ces données sont nécessaires aux planificateurs et aux comptes nationaux et par conséquent doivent leur être fournies coûte que coûte (au besoin "évaluées" au mieux par les personnes les plus compétentes).

- Les données nécessaires à la recherche sont celles qui font intervenir les facteurs auxquels sont soumises les données précédentes ; le taux de natalité dans une population déterminée dépend par exemple de la structure par sexe et par âge, de la structure matrimoniale (laquelle dépend à son tour de facteurs sociaux, culturels ou économiques), de la fécondité intrinsèque des femmes mariées d'une part, des femmes non mariées de l'autre (l'une comme l'autre étant elles aussi déterminées par des facteurs sociaux, culturels, ...) ; en outre le milieu (urbain, rural, degré d'instruction, niveau de revenu, etc...) exerce sa propre influence.

- La recherche démographique peut, dès lors, se proposer d'étudier les diverses influences mises en évidence, d'en apprécier les ampleurs et les modalités respectives et tenter enfin d'en dégager l'évolution future afin de pouvoir en déduire la perspective la plus probable d'évolution du phénomène lui-même ; ainsi se trouverait fermé le circuit permettant de revenir à la donnée utile au planificateur, cette fois étayée par les études factorielles nécessaires.

Tout au long de ce processus, mais naturellement à des degrés divers, l'intervention conjuguée des chercheurs (et pas seulement en démographie mais de l'ensemble des sciences humaines) et des statisticiens semble bien être la voie la plus efficace, de sorte que la constitution d'équipes pluri-disciplinaires pourrait bien être le meilleur moyen de parvenir à un développement harmonieux dans ces trois directions.

Rappelons en outre que, sur le plan de la méthodologie, c'est également par une conjugaison des efforts des uns et des autres que l'amélioration semble pouvoir être obtenue le plus aisément et ceci aussi bien pour ce qui est de la collecte que pour l'exploitation et l'analyse des données.

Pour en revenir aux priorités éventuelles à établir entre les trois objectifs précédemment définis, une hiérarchie semble bien difficile à déterminer puisqu'en réalité tout progrès accompli en matière de documentation enrichit à la fois les données directement utiles (situation actuelle), les possibilités d'analyser les facteurs qui déterminent cette situation et les possibilités d'en déduire les perspectives d'évolution dont dépendent à nouveau les données utiles (situation future).

On peut certes choisir certains thèmes spécifiques tels que les divers aspects de l'urbanisation ou encore les perspectives d'évolution de la fécondité mais à chaque fois on se retrouve devant des problèmes de collecte, d'exploitation et d'analyse où les diverses disciplines se trouvent impliquées ; le mieux n'est-il donc pas dans ces conditions, de s'en remettre au programme de développement de la documentation démographique ; un tel programme pourrait par exemple être résumé comme suite pour un pays d'Afrique Noire :

Recensement général (simple décompte)

- tous les 10 ans à l'échelon national
- tous les 5 ans dans les centres urbains

Enquête classique (structures et peut-être mouvements)

- tous les 10 ans à l'échelon national
- tous les 10 ans (décalage de 5 ans) à l'échelon régional

Enquête à plusieurs passages (mouvements)

- mise en place progressive (milieu rural et milieu urbain)
 - (- soit des zones de plus en plus nombreuses
 - (- soit un échantillon de plus en plus important
- lien avec l'Etat Civil, de manière à aboutir à sa substitution en matière de mouvements naturels

Etudes diverses (Exemples)

- exploitation des registres anciens
- détermination de l'âge
- structures familiales et coutumes
- bases de sondage, stratification, etc...

Même si l'intervention des chercheurs semble particulièrement indiquée dans ce dernier type d'opérations, l'idée devrait être admise que c'est à l'occasion de chacun d'eux que son concours doit être requis.

2. - IMPACT

L'application de l'idée précédente conduit à préconiser de fortes équipes comportant des représentants des diverses disciplines intéressées et travaillant en étroite liaison avec les services de statistiques et de l'intérieur. La couverture de l'Afrique par de tels centres devrait permettre de saisir quelques cas types, par exemple :

pays côtier ou de l'intérieur de l'Ouest Africain,
pays côtier ou de l'intérieur du Centre Africain ;
Madagascar, pays d'Afrique du Nord.

Des dispositions devraient pouvoir être prises pour permettre aux pays non servis directement par ces centres de bénéficier des progrès qui y sont accomplis (missions du personnel des centres, stages individuels de représentants des pays non servis, centres de démonstration et de formation organisés dans les pays pourvus, ...).

3. - MOYENS DISPONIBLES

Toujours dans la même optique l'importance des centres devrait donner la possibilité d'exécuter des programmes complets d'opérations s'épaulant mutuellement et s'échelonnant sur une longue période ; les moyens disponibles pourraient être eux aussi plus substantiels que s'ils étaient dispersés en de nombreux points ; la remarque vaut pour tous les stades des opérations.

C'est ainsi que non seulement les personnels d'enquête et les moyens de transport peuvent être réunis en un pool commun, mais également des moyens propres de traitement utilisés par les divers chercheurs peuvent être envisagés (ateliers de calcul, de chiffrement, ordinateur, etc...)

D'habitude de nombreux chercheurs sont amenés à accomplir d'autres tâches que la recherche proprement dite, cependant que des statisticiens exécutent des travaux qui relèvent en fait de la recherche. Alors que tout ceci ne peut conduire qu'à du gaspillage si chacun travaille isolément, la constitution d'équipes permet seule de mettre l'ensemble des énergies en commun et de l'utiliser au mieux des multiples besoins à satisfaire.

En conclusion, il semble bien que la vocation profonde de chercheur démographe soit, en Afrique de participer très étroitement aux efforts déployés pour développer et améliorer la documentation démographique ; ceci veut dire qu'à tous les stades de la collecte, de l'exploitation et de l'analyse, il doit être associé directement aux opérations, quel que soit leur type. C'est à cette condition qu'il pourra mener notamment à bien les études de recherche proprement dites qui sont finalement partie intégrante du programme de développement de l'information démographique. Il pourra en outre être fait appel pour certains aspects des travaux à des chercheurs d'autres disciplines de Sciences Humaines, le chercheur démographe établissant alors la liaison toute naturelle entre eux et le statisticien démographe.

o

o o

Recensements et Enq. démog. entrepris dans les pays d'expression française africains et malgaches depuis 1955 : situation au 1^{er} septembre 1968 (*)

1. Opérations Réalisées sur le terrain (daté de démarrage) par R. BLANC

Pays	Recensement				Enquête classique				Enq. plus passages			
	Nat.	Rég.	Cent. urb. Cap.	Aut.	Nat.	Rég.	Cent. urb. Cap.	Aut.	Nat.	Rég.	Cent. urb. Cap.	Aut.
Algérie	1960-66(1)											
Tunisie	1956-66											
Maroc	1960				1962 (2)							
Mauritanie			1962 1964	1962	1964 (3)							
Sénégal			1955		1960	1957 (2)	1955			1963 (4)		1967
Mali			1958 1965		1960	1956 (2)						
Niger			1960		1959	1963 (2)						
Haute-Volta			1960		1960							
Guinée		1958 1960	1957		1954					1955		
Côte d'Ivoire			1955	1956 (7)	1957 (6)	1962 (2)	1955				1963 1964	
Togo	1958			1956	1961	1957						
Dahomey			1956 59-64		1961							
Cameroun		1956	1957 1962	1956 58-64	1960					1966	1964 (2)	
Tchad	1968		1962		1964 (8)							
Centrafrique	1961		1955	1959	1959 (9)							
Congo B.			1955	1958	1960 (6)		1961	1962				
Gabon	1960		1964		1960					1961		
Madagascar		1957 59-64	1959 (10)	1959	1962-66 (2)		1959	1959				
Congo K.					1955		1967					
Rwanda												
Burundi					1965							

(*) y compris les projets connus à cette date qui ont fait l'objet d'un début de préparation.
 (1) +Enq. de contrôle ; (2) Enq. polyvalente ; (3) sauf centre urbain ; (4) Reg. paroissiaux ;
 (5) Sauf zone nomade ; (6) sauf capitale ; (7) certains recensés plusieurs fois ; (8) sauf capitale et zone nomade ; (9) sauf capitale et Est ; (10) recensement administratif.

2. Opérations projetées (date) et en cours sur le terrain (x)

Pays	Recensement				Enquête classique				Enq. plus passages			
	Nat.	Rég.	Cent. urb.		Nat.	Rég.	Cent. urb.		Nat.	Rég.	Cent. urb.	
			Cap.	Aut.			Cap.	Aut.			Cap.	Aut.
Algérie												
Tunisie									x			
Maroc	1970											
Mauritanie												
Sénégal	1970									x	x	
Mali												
Niger	1968 (1)				1968							
Haute-Volta	1970											
Guinée												
Côte d'Ivoire		1969				1969						
Togo	1969											
Dahomey												
Cameroun	1970											
Tchad												
Centrafrique												
Congo B.												
Gabon	1969				1969				1969			
Madagascar	1970									x		x
Congo K.												
Rwanda					1969				1969 (2)			
Burundi												

(1) + Fichier de villages

(2) + Registres paroissiaux.